

Mag'Centre, 30 juin 2021

Jean-Pierre Sueur vent debout contre la réforme de l'accès aux archives classifiées

mercredi, 30 juin 2021



« On ne pourra accéder aux archives qu'on bon vouloir du pouvoir exécutif. Aussi elles pourront être perpétuellement interdites d'accès. C'est juste contraire à la loi de 2008 qui permet, malgré il est vrai une procédure administrative stricte de 2011, le libre accès aux archives de plus de 50 ans ». Au lendemain du vote de nuit d'un article réformant l'accès aux archives classifiées de plus de 50 ans, dans le cadre du projet de loi renforçant les mesures antiterroristes et le renseignement, le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur (PS) ne décolère pas. Et il n'est pas le seul. « Je suis très en colère de voir qu'on puisse revenir de façon aussi brutale, et au détour d'un cavalier législatif, sur la loi de 2008, c'est extrêmement grave par rapport à l'écriture de l'Histoire contemporaine et politique de demain », assène pour sa part la porte-parole du groupe Sylvie Robert (PS), Ille-et-Vilaine, à l'issue du point presse hebdomadaire du groupe, ce mercredi matin.